

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 9 (1866-1868)
Heft: 58

Artikel: Tableau graphique de produit des vignes pendant les années 1840 à 1867
Autor: Forel, F.A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255768>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tableau graphique
du produit des vignes pendant les années 1840 à 1867

par le Dr F. A. FOREL.

Le tableau ci-joint est destiné à montrer graphiquement, d'une manière saisissable à l'œil, les produits comparatifs des vignes de notre canton dans les séries d'années 1840-1867. Il a été calculé d'après les produits du domaine de M. F. Forel, à Chigny, près Morges. Ce domaine, situé dans le district de Morges, c'est-à-dire entre Lavaux et La Côte, au centre par conséquent du grand vignoble vaudois, situé à $1\frac{1}{2}$ lieue du lac, à une hauteur moyenne de 425 mètres (le lac Léman étant à 375^m au-dessus du niveau de la mer), par conséquent à mi-côte entre les vignes du bord de l'eau et les vignes du plateau, comprend des parcelles dans diverses expositions, orientées au levant, au sud et au couchant, des vignes isolées au sommet de collines comme des vignes entourées de prés et de champs. Cette situation générale, qui expose tour à tour les différentes parties du domaine aux différents accidents météorologiques, est en somme une situation moyenne, et permet d'indiquer les produits de ce domaine particulier comme représentant assez approximativement une moyenne générale des vignes du district.

Toutes ces vignes sont plantées dans une terre forte, profonde, reposant partout sur la boue glaciaire de nos coteaux. Elles ont été dans la période qui nous occupe, entre les mains des mêmes vignerons, cultivées d'après les mêmes procédés et avec les mêmes bases de vignolage. A peu de chose près, les mêmes proportions ont été annuellement minées et replantées; cela nous a permis pour obtenir nos produits de considérer la surface générale en exploitation comme n'ayant pas varié.

L'unité de surface que nous avons choisie pour y rapporter les différents chiffres qui sont à la base de ce tableau est la perche carrée (ancienne toise vaudoise, 9 mètres carrés); l'unité de capacité est le pot fédéral suisse (1,50 litre).

La ligne brisée A (chiffres 5,09 et suivants) exprime la quantité de pots de vin, mesurés en vendange, récoltée sur une perche carrée (1 centimètre = 1 pot). Nous en avons obtenu les valeurs en divisant le produit total de vin rouge et de vin blanc par la superficie totale des vignes. L'étude de cette courbe nous fournit les conclusions suivantes :

1° La moyenne des 28 années en observation est de 5,12 pots par perche carrée (0,57 pot, 0,85 litre par mètre carré, 85 hectolitre par hectare).

2° Nous avons cherché, en supposant cette moyenne exacte, à évaluer le degré d'approximation qu'on peut obtenir en calculant la moyenne du produit d'un domaine d'après la récolte d'un nombre plus ou moins grand d'années et nous avons résumé ces chiffres dans le tableau suivant :

Moyennes	Maximum	Minimum	Différence entre la moyenne 5,12 et		La même différence exprimée en tant pour cent	
			le maxim.	le minim.	maximum	minimum
1 an	9,22	1,82	4,10	3,30	80 p. %	64 p. %
3 ans	6,92	3,10	1,80	2,02	35 »	39 »
5 »	6,53	3,59	1,41	1,53	27 »	29 »
7 »	6,20	4,42	1,08	0,70	21 »	13 »
9 »	5,89	4,48	0,77	0,64	15 »	12 »
10 »	5,79	4,40	0,67	0,72	13 »	14 »
15 »	5,38	4,88	0,26	0,24	5 »	5 »
20 »	5,53	4,96	0,41	0,16	8 »	3 »
25 »	5,27	5,10	0,15	0,02	3 »	1/2 »
28 »	5,12	5,12	0,00	0,00	0 »	0 »

D'après ce tableau, pour obtenir une approximation de 15 p. % il faudrait s'adresser à une moyenne de 10 ans au moins, et en calculant la moyenne de 15 ans, on obtiendrait une approximation de 5 à 10 p. %.

La ligne brisée B (chiffres [14] et suivants) exprime le prix du pot de vin en centimes d'après la taxe de la ville de Morges¹, base fondamentale du vignolage dans notre district (1 millimètre égale 1 centime). Nous ferons remarquer :

3° Que la moyenne de ces prix a été en augmentant depuis 1840 à 1867 dans les proportions de

1840-1849 prix moyen du pot de vin 26,0 centimes

1850-1859 » » 38,9 »

1860-1867 » » 49,0 »

4° Que les deux courbes A et B suivent toujours une marche inverse (à l'exception de l'année 1861 où la qualité exceptionnelle fit monter le prix hors de proportion à la quantité de vin pro-

¹ Le prix de vente est en général un peu supérieur à cette taxe.

TABLEAU GRAPHIQUE

du produit des vignes à Chigny
PRÈS MORGES.
pendant les années 1840-1867.

Ligne A — Quantité de vin récoltée sur une perche □

1 centimètre = 1 pot.

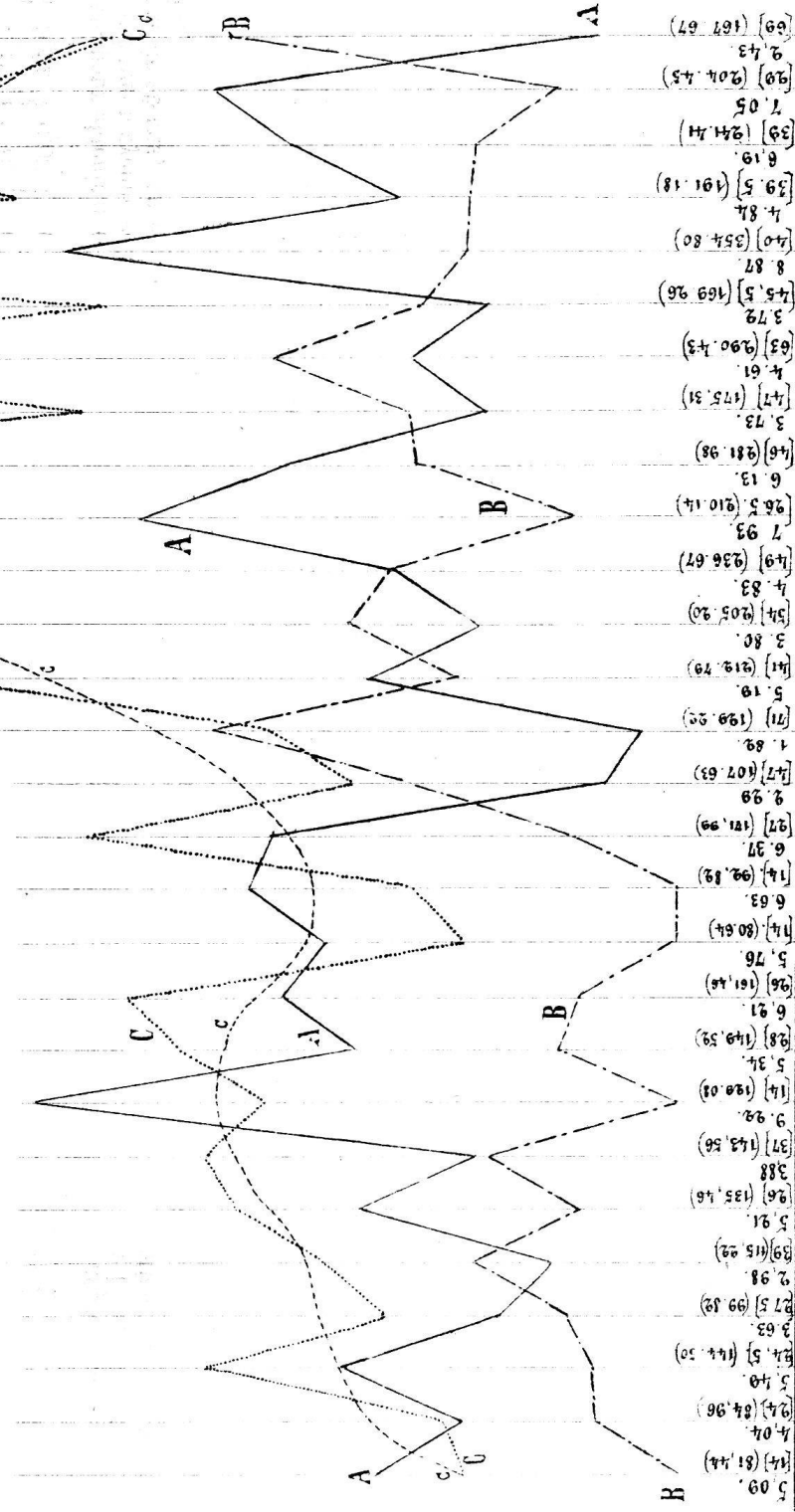
Ligne B — Prix de un pot de vin à la taxe de Morges.

1 millimètre = 1 centime.

Ligne C — Produit brut en argent de une perche □

1 millimètre = 2 centimes.

Courbe c — moyenne de la ligne C.



1840. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 1850. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 1860. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67.

Bull. Soc. Vaud. St. nat. N° 58.

F.A. Forel.

duite) ce qui exprimé en mots signifie que le prix est en raison inverse de la quantité et que la qualité du vin a par conséquent relativement peu d'influence sur son prix.

La ligne brisée C (chiffres (81, 44) et suivants) exprime le produit brut en argent calculé en multipliant la quantité récoltée sur une perche carrée par le prix à la taxe de Morges (1 millimètre égale 1 centime). Nous ferons observer :

5° Que en général cette courbe est parallèle à la courbe A exprimant les quantités et inverse à la courbe B indiquant les prix. Autrement dit que la quantité récoltée a plus d'influence que le prix sur le produit en argent.

6° Que les moyennes du produit brut ont été

| | | |
|--------------|----------------|--------------------|
| de 1840-1844 | Fr. 1,05 cent. | par perche carrée. |
| 1845-1849 | 1,44 | » |
| 1840-1854 | 1,16 | » |
| 1855-1859 | 2,29 | » |
| 1860-1864 | 2,36 | » |
| 1865-1867 | 2,05 | » |

ce qui indique que le produit des vignes a été en augmentant dans cette période de 28 années, et cela spécialement depuis l'année 1855. Cette élévation du rendement de la terre qui s'observe aussi dans les autres branches de l'agriculture est généralement attribuée à deux causes principales, à l'abaissement de la valeur de l'argent d'une part, et d'autre part à la construction des chemins de fer qui dans ces dernières années ont facilité l'exportation hors du canton des produits du sol et en particulier des vins.

Cette élévation du produit des vignes est rendue visible par la courbe *c* qui, calculée d'après les chiffres de la ligne brisée C, indique la moyenne générale du produit brut. Cette courbe s'affaïsse sensiblement depuis la période de maximum de 1863.

(Avec une planche.)

